

POINT FORT/ POUR LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS DU SEXE, L'ACCÈS AUX SOINS N'EST PAS UNE ÉVIDENCE

L'association Fleur de Pavé défend les droits des travailleuses et travailleurs du sexe en ville de Lausanne et dans le canton de Vaud. Lieu d'accueil, d'échange, d'information, de prévention et de soutien, l'association a pour mandat principal la promotion de la santé et la réduction des risques de santé liés à la prostitution, notamment la transmission du VIH et d'autres infections sexuellement transmissibles. Entretien avec Sarah Meyer, intervenante sociale.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARINA KAEMPF, RÉDACTRICE EN CHEF D'ACTUALITÉ SOCIALE

En tant qu'intervenante sociale chez Fleur de Pavé, l'association vaudoise de promotion de la santé sexuelle auprès des travailleuses et travailleurs du sexe, de quoi sont constitués vos jours, ou plutôt vos nuits?

Nous avons des permanences d'orientation médico-sociale dans notre bureau en ville et nous intervenons dans les établissements où s'exercent la prostitution dans tout le canton de Vaud. Notre troisième moyen d'action, le plus connu, est le bus itinérant grâce auquel nous offrons dans la rue un espace d'accueil et de discussion, style café, et nous distribuons du matériel, notamment des préservatifs, des lubrifiants ou des brochures. Le bus se trouve du lundi au vendredi sur le périmètre où s'exerce la prostitution la nuit dans les rues de Lausanne.



Comment se passe le travail dans les salons et les cabarets? Etes-vous bien accueilli-e-s?

Oui, à quelques exceptions près. Nous sommes connu-e-s des établissements du canton et les entrées sont ainsi facilitées. Ce qui va parfois constituer un frein pour nous, c'est la méconnaissance de la langue. Mais comme notre équipe d'une quinzaine de personnes est plurilingue, nous pouvons offrir des consultations en français, anglais, allemand, italien, espagnol, portugais, roumain, bulgare et polonais. Nous devons tenir compte aussi des déplacements fréquents des travailleurs et travailleuses du sexe (TdS) d'un canton à l'autre, d'un pays à l'autre. Nous rencontrons très souvent de nouvelles personnes. De même, nous constatons que les employé-e-s des salons ou des cabarets n'ont souvent que des connaissances lacunaires du

système administratif, juridique ou encore de l'accès aux soins. C'est pourquoi des visites régulières sont nécessaires.

De quoi parlez-vous concrètement lors d'une consultation?

Les demandes sont très diverses, il y a toutes les questions d'accès à une structure médicale ou à un gynécologue. Certaines TdS ne parlent pas français et craignent d'être dénoncées à la police si elles se rendent à l'hôpital. Les demandes peuvent aussi concerner un préservatif rompu, une grossesse non désirée ou alors elles viennent se confier lors d'agressions.

Les TdS font souvent face à beaucoup de pression de la part des clients pour avoir des rapports non protégés, cer-



tains d'entre eux préférant prendre des risques plutôt que de porter un préservatif, un peu à la façon « roulette russe ». Les fellations non protégées sont monnaie courante, alors que ce type de rapport, comme embrasser d'ailleurs, peut suffire à contracter l'hépatite B, la syphilis ou des chlamydias. Aujourd'hui, en collaboration avec la consultation VIH-IST de la Polyclinique Médicale Universitaire de Lausanne, nous proposons des dépistages gratuits deux fois par mois.

Nous avons aussi beaucoup de demandes d'aide au niveau des démarches administratives comme l'annonce au service de l'emploi pour exercer une activité lucrative en tant qu'indépendant-e durant 90 jours par an, la demande de permis de séjour ou les cotisations AVS. Suivant les besoins, nous orientons les personnes qui nous consultent vers d'autres associations.

Consulter un-e gynécologue pose problème?

L'accès aux soins reste difficile pour les personnes ne pouvant financer leurs frais médicaux. En effet, même si les sans-papiers ont le droit en Suisse de souscrire une assurance-maladie, dans la réalité, les démarches sont compliquées et prennent du temps, la plupart des assureurs faisant preuve de mauvaise volonté et refusant de les assurer.

Certains hôpitaux ne prodiguent des soins aux personnes non assurées qu'après le paiement d'une caution, qui peut s'élever jusqu'à CHF 1000.-. C'est pourquoi Fleur de Pavé mène une médiation avec les hôpitaux pour les interventions que nous considérons vitales. Nous créons des liens avec les structures afin que nos partenaires soient informés et qu'ils connaissent la problématique de ces populations. Sans cet accès aux soins, certaines TdS vont mettre leur vie en danger en utilisant des moyens abortifs dangereux, comme les avortements à la cuillère ou aux aiguilles à tricoter. Je parle d'expérience!

Et que faire suite à une agression? Quels sont les droits des prostitué-e-s qui n'ont pas de permis de séjour?

En cas de violence ou de contrainte, les victimes osent aujourd'hui davantage porter plainte, nous les soutenons dans ces procédures pour que leur statut de victime puisse être reconnu malgré leur statut clandestin, qui en fait des proies faciles pour le racket et la violence. Lors d'agressions, certaines victimes se murent dans le silence par peur de se retrouver en prison pour

clandestinité. Il s'agit d'une décision lourde à prendre et verbaliser la violence prend du temps. Il est important pour la « réparation psychologique » que le jugement puisse être rendu et que la personne coupable doive répondre de ses actes.

Vous observez donc une évolution positive?

Nous assistons au contraire à une précarisation de la prostitution de rue. Les conditions de travail ont tendance à se dégrader et les TdS expriment un sentiment d'insécurité croissant. Nous avons mené une étude concernant les agressions, menaces, escroqueries, insultes ou actes sous contrainte subis. Ses résultats ont permis l'élaboration d'un projet de prévention soutenu par l'Office fédéral de la police (fedpol). Plus les victimes

collaborent et dénoncent, plus il sera facile de lutter contre le crime. Cette approche permet aux victimes d'entrer dans une dynamique d'empowerment où elles peuvent témoigner et aider à lutter contre les réseaux et la criminalité. Nous avons également augmenté nos contacts avec les personnes travailleuses du sexe trans* (TSTG) et de sexe masculin (MSW) et mené une réflexion visant l'élaboration de prestations répondant à leurs attentes et besoins. La prostitution masculine est un thème encore souvent négligé.

Etes-vous satisfait-e-s des résultats obtenus?

Nous bénéficions d'une grande confiance de la part de nos partenaires. C'est souvent le terrain qui va mettre les problématiques en évidence. Lorsque nous rencontrons une problématique, nous allons faire une étude de terrain, puis ensuite chercher les fonds. Notre but est de développer des actions de proximité en adéquation avec la demande du terrain. C'est pourquoi elles sont généralement appréciées.

Vous travaillez depuis bientôt une année pour Fleur de Pavé. Quelle a été votre plus belle expérience?

Et la plus dure?

Le plus dur, c'est tout l'aspect lié au trafic humain et au proxénétisme. On fait miroiter à certaines filles une vie meilleure et un travail à l'étranger, puis elles sont vendues à des trafiquant-e-s sans scrupules ou des fraternités organisées de manière très violente. Ces victimes ne parlent généralement pas français et sont très isolées. Souvent, leurs papiers d'identité sont volés pour qu'elles ne puissent pas fuir, ou elles sont tenues par des menaces de représailles. Elles ne font confiance en personne. Nous sommes confronté-e-s à des parcours de vie poignants.

Ce qui est beau, c'est la relation qui se crée, travailler pour leur rendre un peu de dignité, une vie meilleure et de la protection. Une fois à l'abri, certaines rêvent d'aller à l'école, d'avoir une vie normale. Il y a également un gros travail à faire sur l'estime de soi. Elles font preuve d'un courage et d'une force de résilience extraordinaire.

Pour en savoir plus: www.fleurdepave.ch